

les réprouvés. Après le soin des funérailles, les patriarches en prenaient un autre pour la mémoire de leurs pères. Ils continuaient à remplir leurs devoirs envers les morts. Ce devoir, que la Genèse appelle *officium funeris*, se distingue très clairement des obsèques. Quand les Jacob et les Joseph mouraient en Egypte, loin des tombeaux où reposaient leurs ancêtres, ils demandaient avec instance à leurs enfants rangés autour du lit funèbre de reporter leurs cendres dans la Palestine, sachant que leurs petits-neveux y offriraient pour eux des sacrifices d'expiation, espérant que ces sacrifices leur procureraient plus tôt le repos de leur âme. Cette tradition se soutient dans toute l'histoire des Juifs. A la nouvelle de la mort de Saül, les habitants de Jabès font un jeûne de sept jours, et David, ce prophète inspiré de Dieu, s'associe, non seulement à leur douleur, mais à leurs sacrifices, pour obtenir la grâce du défunt. David chante le dogme du purgatoire, en célébrant le bonheur de ces âmes qui ont passé à travers l'eau et le feu de la tribulation et que le Seigneur a enfin rafraîchies. Michée offre d'avance à son âme ce que j'appellerai avec les Pères de l'Eglise les consolations du purgatoire : « Si je suis encore dans les ténèbres, je porterai la colère du Seigneur, puisque j'ai péché contre lui ; mais il jugera enfin ma cause ; il me fera passer dans un séjour de lumière et je contemplerai sa gloire et sa justice ». Isaïe tient le même langage : « Le Seigneur lavera les souillures des enfants de Sion, il effacera ce qui les tache par les sévérités d'un juste exil et la rigueur du feu ».

Vous l'entendez : le purgatoire est un exil, mais un exil qui a son terme ; c'est un feu, mais un feu qui efface et qui purifie.

Rien n'était mieux établi chez les Juifs que la croyance du purgatoire. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas à la venger, comme il fait pour le dogme de la résurrection des morts, ni à la révéler, comme il fait pour le dogme de sa divinité même. Il se borne à la rappeler, car il en parle devant un peuple pour qui elle n'est ni nouvelle ni contestable. Ainsi, dans son sermon sur la montagne, il dit expressément, par allusion au purgatoire : « *Ayez soin de vous conformer à la loi de Dieu pendant que vous êtes en vie, de crainte qu'elle ne vous livre au juge, le juge aux bourreaux, les bourreaux à la prison d'où l'on ne sort qu'après avoir tout payé.* »